

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE BD

DIS-MOI DIX MOTS D'UN MONDE À VENIR



Organisation

Le concours est organisé par l’Institut français de Roumanie dans le cadre du mois de la francophonie (mars 2026).

Thème

Le thème du concours est : « Dis-moi dix mots d'un monde à venir ».

Les participants devront réaliser une bande dessinée originale illustrant un monde futur et/ou imaginaire.

Ce concours comprend deux sections distinctes :

- une section bande dessinée manuelle, c'est-à-dire une production réalisée à la main et sans recours à un outil numérique.
- Une section bande dessinée numérique, c'est-à-dire une production réalisée avec l'aide d'outils numériques.

Ainsi que deux catégories :

- Collégiens
- Lycéens

Les candidats peuvent :

- utiliser les dix mots officiels de l'édition 2026 : *alunir, anticipation, continuum, dystopique, humanoïde, particule, programmer, sidéral, théorie, transmuter* ;
- ou choisir dix autres mots en lien avec le thème.

Les candidats doivent inclure les dix mots choisis dans le texte de leur bande dessinée.

Modalités de participation :

- Une seule bande dessinée par participant.
- Le candidat choisira une des deux sections, manuelle ou numérique. Il ne pourra pas participer aux deux sections.
- L'œuvre doit être originale et inédite.
- Toute œuvre contraire à la loi ou comportant des propos inappropriés sera exclue.

Contraintes techniques :

- Le concours est ouvert aux collégiens et lycéens de Roumanie résidant sur le territoire roumain.
- 2 pages maximum, format A4.
- Réalisation manuelle ou numérique.
- Texte rédigé en français.
- Planches lisibles et correctement mises en page.

Modalités d'envoi :

Les œuvres doivent être envoyées en version numérique (PDF ou image) via le formulaire en ligne suivant : <https://forms.gle/bDmzdfui46ndT4XY7>

Date limite : 6 mars 2026

Jury et récompenses :

Les œuvres seront évaluées par un jury selon le respect du thème, l'originalité, la qualité narrative et graphique.

Les résultats seront publiés le 20 mars 2026, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

Les lauréats recevront des prix composés de bandes dessinées. Les seront à retirer à l’Institut français de Roumanie à l’antenne de Bucarest ou envoyés par la poste courante (sans assurance).

Droits d'auteur:

Les participants conservent leurs droits et autorisent la diffusion non commerciale de leurs œuvres par l'organisateur, avec mention du nom de l'auteur.

Acceptation

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.